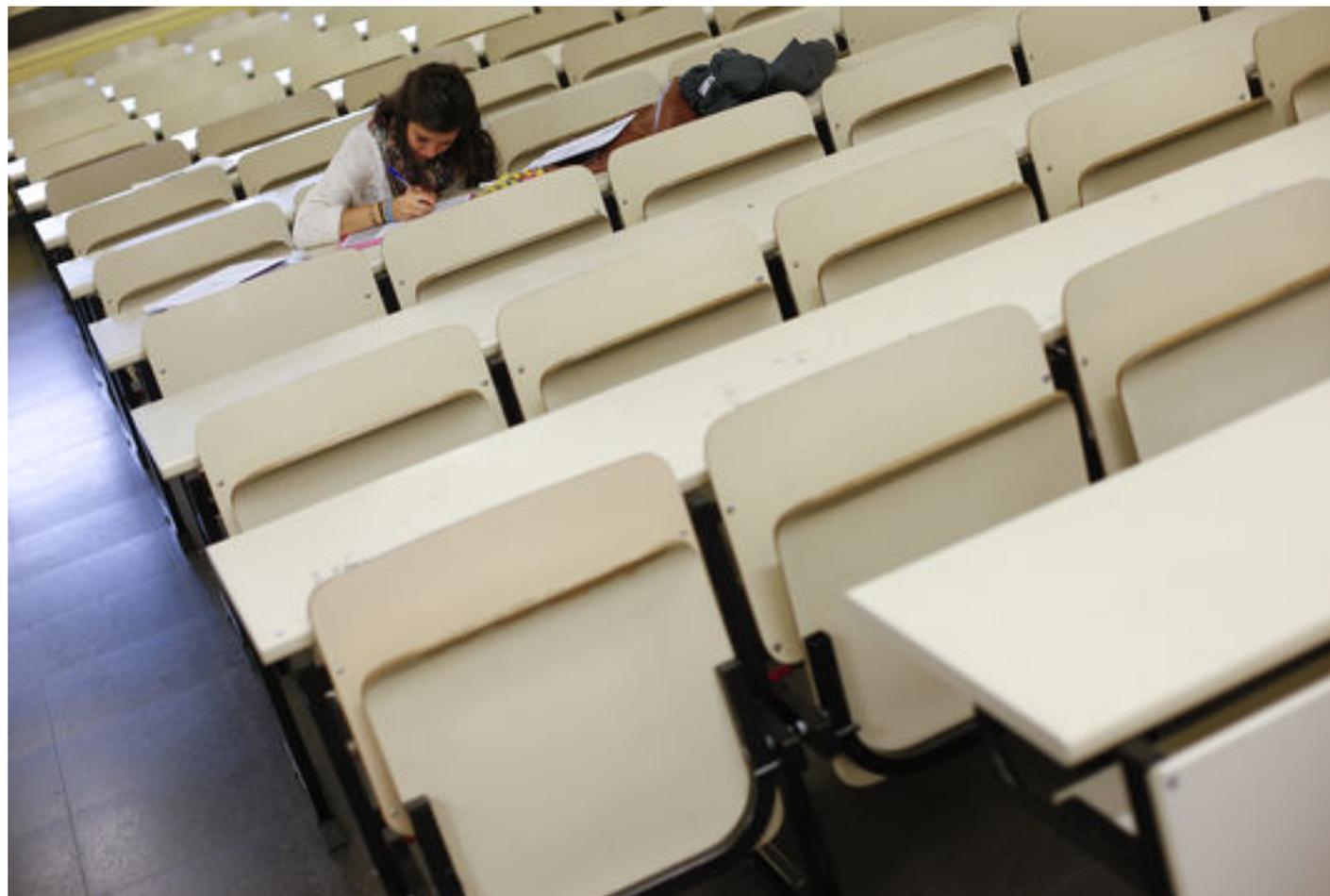


Bac + 5 : comment les universités sélectionnent leurs étudiants de master

LE MONDE DE L'EDUCATION | 02.02.2016 à 06h39 | Par Françoise Marmouyet



Les étudiants qui n'obtiennent pas le M2 demandé une fois leur M1 obtenu multiplient les recours. SUSANA VERA / REUTERS

Sur le plan national, il y a à peu près autant d'étudiants en master 1 (M1) qu'en master 2 (M2), respectivement 138 000 et 129 000 en 2014, chiffres qui suggèrent un taux de passage entre les deux années relativement élevé. Le bât blesse cependant dans certaines formations très sélectives pour lesquelles obtenir un M1 dans une université ne garantit pas de pouvoir poursuivre dans le M2 demandé au sein du même établissement.

C'est à ce niveau que se multiplient les recours en justice des recalés. Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a ainsi annulé, le 17 décembre 2015, la décision de l'université de Reims Champagne-Ardenne de refuser un étudiant en M2, au motif qu'« aucune disposition législative ou réglementaire ne permet de refuser l'admission en deuxième année d'un étudiant » ayant validé sa première année. « C'est aux universités et non à la justice de prendre ces décisions. Or, le ministère de l'enseignement supérieur nous laisse seuls face à ce problème ! Il faut qu'il tranche en faveur d'une sélection », martèle Anne Fraïsse, présidente de l'université Montpellier-III.

A la rentrée 2015, sur un total de 4 309 candidatures en M2 au sein de cette université, seules 2 428, soit 54 %, ont été retenues. Un taux qui peut tomber à 10 % dans des parcours très professionnalisants, comme par exemple des M2 de psychologie – très sélectifs parce que leur obtention conditionne le droit d'exercer. « Cette idéologie de la non-sélection, qui offre de droit une place en M2, n'a pas de sens », juge Anne Fraïsse. Impossible de ne pas discriminer dans les filières très demandées si l'on souhaite assurer à la sortie des débouchés aux diplômés, argumente-t-elle. M^{me} Fraïsse estime par ailleurs ne pas avoir les moyens budgétaires suffisants pour accepter tous les candidats dans le M2 de leur choix.

L'université Paris-V a choisi de sélectionner dès l'entrée en M1, considérant que les deux ans de master constituent un cycle. « Tout le monde ne peut pas suivre le master de son choix, mais nous

passons un contrat avec nos étudiants : hormis dans certaines filières de droit, ceux qui acceptent notre sélection en M1 sont quasi assurés de pouvoir poursuivre dans un M2 chez nous », explique Frédéric Dardel, président de cette université.

Etapas incontournables

Si chaque master possède ses propres critères de sélection, il existe quelques étapes incontournables. Première d'entre elles : la présentation d'un dossier universitaire solide. Mieux vaut s'y prendre tôt. « *Dès la licence, il faut mettre le paquet sur les matières du master convoité, quitte à redoubler une année, afin de présenter un dossier béton à l'entrée en M1* », conseille Frédéric Dardel.

L'étudiant doit, à ce stade de son cursus, avoir une idée claire des débouchés offerts par le master, et expliquer tout aussi clairement dans la lettre de motivation accompagnant sa candidature comment la formation demandée s'insère dans son projet professionnel. « *Une missive standard ne fera pas la différence : il faut montrer une connaissance précise de nos enseignements, et se singulariser* », explique Caroline Lardy, responsable du master « action culturelle, gestion de projets arts du spectacle » de l'université de Clermont-Ferrand où, comme dans les masters de Paris-V, la sélection, drastique, se fait davantage en première année.

Outre un parcours universitaire de bon niveau, il est utile d'avoir quelques expériences professionnelles à son actif. « *Un service civique dans la médiation culturelle, un stage dans un festival, en France ou à l'étranger, vont retenir notre attention* », poursuit M^{me} Lardy. Les petits boulots effectués pour financer ses études sont aussi à signaler car ils témoignent de la détermination de l'étudiant.

Enfin, l'entretien est monnaie courante à l'entrée des masters les plus prisés. Parfois, il ne suffit pas d'avoir le dossier et les compétences requises : à l'oral de certains M2 très sélectifs, notamment en droit, le savoir n'éclipse pas le savoir-être. Sébastien Neuville, responsable du M2 « Droit de l'entreprise, spécialité secteur financier » à Toulouse-I-Capitole – 480 candidatures pour 30 sélectionnés en 2015 –, a déjà recalé des étudiants très brillants, mais jugés trop arrogants. « *A l'oral, je teste aussi leur compatibilité avec les entreprises qui nous font confiance et embauchent nos diplômés* », explique-t-il.

Preuve qu'il n'y a pas de recette miracle, ni de candidature perdue d'avance, il lui est arrivé de repêcher un étudiant au dossier universitaire moyen, mais dont le parcours de sportif de haut niveau avait révélé la combativité et la persévérance.

Le Salon des masters et mastères spécialisés (SAMS) du Monde (<http://www.salondesmasters.com/>) **aura lieu samedi 6 février 2016, aux Docks – Cité de la mode et du design, à Paris 13^e. Entrée gratuite, préinscription recommandée.**